



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2017-2018**

**Procès-verbal de la rencontre du 15 mai 2018,
tenue dans les locaux de l'école Cœur-Vaillant**

Étaient présentes et présents :

M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants
M^{me} Julie Charest, représentante du personnel enseignant (CV)
M^{me} Caroline Côté, représentante du personnel enseignant (CVC)
M. Samuel Déry, représentant du service de garde (CV)
M^{me} Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents (CV) et trésorière
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant (CV)
M. Éric Garon, représentant des parents (CVC)
M^{me} Valérie Gauthier, directrice adjointe de l'école Cœur-Vaillant-Campanile
M^{me} Éloïse Lajoie, représentante des parents (CVC) et présidente
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (CVC)
M^{me} Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant (CV)
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents (CVC) et représentante au comité de parents
M. Denis Royer, représentant des parents (CV)
M^{me} Sandra St-Onge, représentante du personnel enseignant (CVC)
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant (CV)

Étaient absentes et absents :

M^{me} Ariane Bergeron, représentante du personnel professionnel (CV)
M. Luis Castonguay, représentant des parents (CVC) et vice-président
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents (CV)
M^{me} Diane Montour, représentante des parents (CV)
M. Mohammed Sangare, représentant des parents (CV)

Invité :

M. Gaston Dionne, commissaire
M^{me} Marie-Josée Truchon, commissaire (absente)

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M^{me} Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Quelques éléments sont ajoutés à l'ordre du jour :

5.1.4 Résolution pour le nom de l'école Cœur-Vaillant

M^{me} St-Onge propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par M^{me} De Warren.

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE

5.2 : modifier par le « comité de parents »

6.1 : M. Garon fait un suivi sur les sondages, possibilité de faire des questions ouvertes

7.1 : Corriger St-Onge

M. Garon rappelle qu'il souhaite recevoir les documents en format PDF.

M^{me} Martin propose l'adoption de l'ordre du jour, appuyée par M^{me} De Warren.

3. INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

Des nouveaux sous sont arrivés dans les écoles dernièrement, soit 350 000\$, ce qui représente environ 9000\$ pour nos deux bâtisses. Ajout de quelques heures psychologie (2 évaluations pour CVC, etc.....

M. Dionne a accompagné plusieurs élèves à la cabane à sucre (les trois classes de cinquième année). Belle activité éducative selon les méthodes d'une érablière traditionnelle. Les organisateurs essaient de faire en sorte que l'activité puisse se vivre à nouveau dans les années à venir.

Au sujet de la poursuite pour les frais chargés aux parents, M. Gaston se demande où le MEES prendra l'argent. Les frais chargés aux parents sont des résolutions qui passent dans les conseils d'établissement et M. Dionne mentionne que la poursuite est un peu particulière. M. Royer précise que les CÉ sont composés seulement de parents et les décisions dépendent des informations présentées.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n'y a aucune intervention de ce type ce soir.

5. ADOPTION

5.1. Plan de dissolution du CE actuel

5.1.1 Résolution afin d'adopter la date du 12 juin 2018 comme dernière date de rencontre du CE des Cœurs-Vaillants (résolution afin de dissoudre officiellement le CE des Cœurs-Vaillants)

Projet

Le CÉ de l'école des Cœurs-Vaillants propose que, d'ici le 30 juin, le conseil d'établissement soit dissous. Il est souhaité que le mandat des membres parents, élus en 2017-2018 pour un mandat de deux ans, soit automatiquement reconduit pour 2018-2019 dans les CÉ respectifs. **CE17-18.6.5.1.1**

M^{me} Desbiens-Michaud propose l'adoption de la résolution, appuyée par M^{me} De Warren.

5.1.2 Résolution afin d'adopter la composition du CE de Cœur-Vaillant pour 2018-2019

La composition du CÉ est de 12 membres, soient 5 parents, 2 enseignants, 1 professionnel non-enseignant, 1 personnel de soutien, 1 personnel du service de garde et 2 représentants de la communauté. **CE17-18.6.5.1.2**

M. Déry propose l'adoption de la résolution, appuyée par M^{me} Martin.

5.1.3 Résolution afin d'adopter la composition du CE de l'École du Campanile pour 2018-2019

La composition du CÉ est de 12 membres, soient 5 parents, 2 enseignants, 1 professionnel non-enseignant, 1 personnel de soutien, 1 personnel du service de garde et 2 représentants de la communauté. **CE17-18.6.5.1.3**

M. Sangare propose l'adoption de la résolution, appuyée par M^{me} Côté.

5.1.4 Résolution pour le nom de l'école Cœur-Vaillant

Le CÉ de l'école des Cœurs-Vaillants propose que le nom de l'école des Cœurs-Vaillants soit changé pour l'école Cœur-Vaillant. **CE17-18.6.5.1.4**

M^{me} Desbiens-Michaud propose l'adoption de la résolution, appuyée de M. Déry.

6. APPROBATION

6.1. Tarification au service de garde (plage de fin de journée)

M^{me} Blais explique que la facturation du service de garde changerait au niveau des plages horaires. Il y aurait maintenant trois plages horaires reconnues dans une journée (matin, midi et soir).

M^{me} Charest propose l'approbation de la nouvelle tarification, appuyée par M^{me} St-Onge.

6.2. Club des petits déjeuners à CV

Le club des petits déjeuners est reconduit pour la prochaine année et les tarifs ne changent pas (45\$ par enfant pour une année ou 75\$ pour une famille).

Projet

M^{me} De Warren propose l'approbation du maintien du club des petits déjeuners, appuyée de M. Sangare.

7. CONSULTATIONS

8. INFORMATIONS

8.1. Ouverture les 20-21-22 août au service de garde

Le camp Kéno sera offert à CV et se terminera le 17 août. Un service de garde pourrait être offert pour le 20-21-22 août aux parents à la condition qu'il y ait suffisamment d'inscriptions et les deux écoles seraient jumelées.

8.2. Règles de classement au primaire (document 3 déposé sur place)

Le document « Décisions de cheminement scolaire » est remis sur place. Mme Blais explique que l'ensemble des directions ont décidé d'appliquer les mêmes indicateurs pour les décisions de cheminement scolaire. Les directions se fient sur ce que recommandent les services éducatifs de la commission scolaire et le MEES.

8.3. Sondage pour le plan de lutte contre la violence et l'intimidation; ce dossier sera traité à l'automne de façon indépendante à chaque école.

M^{me} Blais explique que le dossier sera traité en septembre pour tenir compte de la réalité propre à chaque école. Un sondage pourra être construit pour chacune des écoles.

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1. De la présidente

M^{me} Lajoie explique les règles de fonctionnement d'un OPP (organisme de participation de parents). Celles-ci devront être présentées lors de l'assemblée générale des parents en septembre. M^{me} Lajoie fera un travail avec M^{me} Nolet afin de proposer quelque chose au CÉ lors de la prochaine rencontre. Elle propose de convenir d'un nombre minimal de parents pour former l'organisme. Le CÉ s'entend pour 5 membres. Mme Lajoie précise que l'OPP se rencontre dans les locaux de l'école. Les membres de l'OPP pourraient demander un remboursement pour des frais de garde ou des frais de déplacement liés à leur participation à l'OPP.

9.2. De la trésorière

340\$ sera octroyé pour des cartes cadeaux pour les classes. En ce moment, il resterait 350\$ à la fin de l'année. Cette somme sera séparée entre les deux CÉ qui repartiront en septembre. Le budget sera adopté lors de la rencontre du mois de juin.

9.3. De la représentante au comité de parents

Une rencontre avec le protecteur de l'élève a eu lieu lors de la dernière rencontre du comité de parents. Les résultats du sondage sur la satisfaction par rapport aux services

Projet

offerts par la commission scolaire ont été présentés. Le directeur général a parlé de la croissance de la clientèle au secondaire après une décroissance majeure dans les dernières années. Il a aussi précisé une préoccupation qui s'installe pour la commission scolaire, soit le recrutement de personnel.

9.4. Des représentants des membres du personnel

CVC

Les élèves de 5eme et de 6eme année se sont rendus au 4km le 15 mai.

Les marches Réveille-matin sont recommencées le lundi matin.

Le souper spaghetti a eu lieu le 10 mai. Grande réussite !!!

CV

Le salon du livre a eu lieu le 11 mai. Superbe réussite !!!

Le souper spaghetti a eu lieu le 25 avril.

85 % du personnel enseignant de l'école se rendra au congrès De mots et de craies.

Tous les élèves du SDG iront au Bora Parc grâce aux prix gagnés lors du défi Ose entreprendre qui a rapporté 3100\$. La salle polyvalent sera rénovée grâce à cet argent.

9.5. De la directrice adjointe

CVC

Des démarches seront entreprises pour créer un nouveau logo pour l'école. Mme Gauthier demandera aux enseignantes d'arts plastiques de l'école si elles sont intéressées à faire cette création.

Les plans des nouveaux locaux de maternelle sont terminés et les travaux débiteront dès que les locataires quitteront les lieux. Cet été, une nouvelle clôture sera installée dans le stationnement pour isoler un corridor de circulation entre le stationnement avant et la cour d'école.

9.6. De la directrice

12 élèves de maternelle ont été transférés vers CVC pour l'année scolaire 2018-2019.

Trois classes de maternelle seront ouvertes à CVC.

10. Discussion

11. DIVERS

11.1.

12. LEVÉE DE LA RÉUNION

M^{me} Côté propose la levée de la réunion à 20h40, appuyée par Mme ST-Onge.

Élaine Lajoie, présidente

Natalie Blais, directrice